

Procédure d'inscription des M2 contractuels alternants et SOPA (1^{er} et 2nd degrés)

- ▶ S'acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
par paiement sur le lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Conserver le N°CVEC, à reporter sur le dossier d'inscription

- ▶ Votre inscription doit être réalisée à l'aide du dossier d'inscription en .pdf modifiable que vous trouverez en ligne sur inspe@unilim.fr
- ▶ Envoyez le dossier d'inscription complété ainsi qu'une photo en .jpg à l'adresse : inspe-scolarite@unilim.fr **au plus tard le 31 août 2021**
- ▶ Une fois votre certificat de scolarité récupéré, activez votre compte étudiant *La direction de l'Inspé et le service de scolarité ne pourront pas communiquer avec vous sans la validation de votre compte étudiant* et faites la demande de votre carte d'étudiant(e) sur cartes.unilim.fr

Votre situation en
2020-21

Titulaire d'un Master
non MEEF

M1 MEEF en 2020-21
(ou années
antérieures)

M2 MEEF non validé
en 2020-21 ou années antérieures

Votre inscription en
2021-22

M2 MEEF